



RAPPORT DE TRANSPARENCE 2022

Article R. 823-21 du Code de commerce



Conformément à l'article R. 823-21 du Code de commerce, les Commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou auprès d'établissements de crédit, publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

C'est dans ce cadre que le cabinet AVVENS a établi le présent rapport de transparence.
Ce rapport est établi au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Avvens appartient à un ensemble plus large, le réseau Crowe France, qui constitue un réseau au sens de l'article 22 du Code de déontologie de la profession de Commissaires aux comptes.

Le réseau Crowe France regroupe l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Global, qui constitue également, à l'échelon mondial, un réseau tel que défini par le Code de déontologie de la Fédération Internationale des professionnels comptables (IFAC).

SOMMAIRE

EDITORIAL	4
1. PRESENTATION D'AVVENS	
1.1 AVVENS en France	5
1.1.1 Description de l'entité de commissariat aux comptes en France	5
1.1.2 Description du réseau en France	8
1.1.3 Description de la gouvernance du cabinet AVVENS	9
1.2 AVVENS, membre d'un réseau international	10
1.2.1 Description du réseau international	10
1.2.2 Description de la gouvernance au plan international	11
2. GESTION DES RISQUES	12
2.1 Indépendance	12
2.2 Impartialité	12
2.3 Secret professionnel	12
2.4 Le comité des risques	13
2.5 Revue indépendante	13
2.6 Rotation des associés principaux	13
2.7 Contrôle qualité	14
3. ACTIVITES	15
3.1 Chiffre d'affaires	15
3.2 Autres informations financières	15
3.3 Liste des Entités d'Intérêt Public (EIP)	15
4. UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES	17
4.1 L'équipe	17
4.2 Les associés	17
4.3 La formation continue	18
5. FONDS DE DOTATION CROWE France	18
6. ACTIONS EN MATIERE DE RSE	19
7. DECLARATION RELATIVE AU CONTRÔLE DE LA QUALITE, A L'INDEPENDANCE ET A LA FORMATION	21
ANNEXE	
Liste des membres du réseau intervenant en tant que contrôleur légal Audit Services	22

Editorial

Il est parfois reproché aux commissaires aux comptes de certifier le passé et de ne pas trop regarder l'avenir.

Aujourd'hui, après quasi deux années d'incertitudes pandémiques et économiques, tout nous tourne vers l'avenir, aussi incertain et inquiétant que porteur d'espoir.

Le réseau Crowe France, membre de Crowe Global, 9^{ième} réseau international d'audit, d'expertise et de conseil a consolidé ses bases et donné tout son sens à la notion de proximité et d'engagement.



Proximité avec nos clients pour les épauler à faire face à cette crise d'un nouveau genre et sans précédent.

Proximité avec nos collaborateurs en mettant en place autant que faire se pouvait une QVTT (Qualité de Vie au « TéléTravail »).

Proximité entre nos membres - indépendants certes - mais qui ont mis en commun toutes leurs idées de bon fonctionnement, de bonne gestion, de bonnes relations clients, sans droit de propriété. Les bonnes idées n'appartenaient à personne mais profitaient à tous !

Engagement de chacun de mettre en œuvre les valeurs de notre réseau : Partager, Grandir, Investir, Prendre soin.

Je tiens à remercier chacun : les associés et toutes nos équipes pour leur implication et leur engagement pour le réseau et auprès de nos clients afin de les accompagner dans cette période si particulière.

Nous avons réfléchi sur les dynamiques de l'engagement dans les organisations, dans notre réseau, dans nos cabinets et avec nos clients car, comme eux, nous sommes des chefs d'entreprise, et avec qui nous entretenons une relation de confiance.

Notre engagement collectif permettra, soyons en sûrs, de sortir grandis et renforcés de cette crise planétaire.

Notre métier du chiffre, participera et saura s'impliquer et prendre sa place pour bâtir une société de confiance. Notre mission est indispensable pour sécuriser les prises de décision des chefs d'entreprises et pour rassurer leurs actionnaires et leurs collaborateurs.

C'est même assurément notre raison d'être, dans le cadre de nos valeurs partagées :

Sharing Caring Investing Growing

Jean-Charles FRANCOIS
Président Crowe France

1

PRESENTATION D'AVVENS

1.1. AVVENS EN FRANCE

1.1.1 Description de l'entité de commissariat aux comptes en France

- > AVVENS compte 6 associés signataires en tant que commissaires aux comptes



Pascal BLANDIN



Jean-Pierre EPINAT



Romuald COLAS



Alexandre DAGNAUD



Florence LENOIR



Marc LUCCIONI

Les activités sont orientées vers **des missions à forte valeur ajoutée**, notamment dans les domaines de l'audit et du conseil.

AVVENS propose les lignes de métiers suivantes :

- > **Audit**
(Audit légal, contractuel, Commissariat aux apports, à la fusion, à la transformation, Attestations de données financières et extra-financières)
- > **Expertise comptable**
(Tenue, révision et liasse, Comptes consolidés, Assistance en matière de gestion, reporting et tableaux de bord, Externalisation administrative et financière)
- > **Corporate finance et M&A**
(Financement & levée de fond, Ingénierie fiscale et patrimoniale, Conseil à l'achat et à la vente, Evaluation)
- > **Conseil**
(Création d'entreprise, Gestion de croissance, Transmission, Missions spécifiques dans l'innovation, Conseil fiscal)
- > **Gestion sociale / RH**
(Gestion de la paie, Conseil en droit du travail, Conseil RH, Recrutement)
- > **Systemes d'information**
(Audit, Conseil, RGPD)
- > **Juridique et judiciaire**
(Secrétariat juridique, Création de société et statuts, Expertise judiciaire)



Une équipe de
121 PERSONNES

6 ASSOCIÉS experts/comptables
signataires en tant que
Commissaires aux Comptes

115 COLLABORATEURS

> **Nos valeurs**

Notre mode de gouvernance fondé sur le long terme...

Les valeurs d'éthique, de transparence et de partage au cœur de notre fonctionnement garantissent une capitalisation des connaissances et un partage des compétences dans le cadre d'un fonctionnement fondé sur une vision à long terme. **Cette culture d'entreprise forte, partagée avec l'ensemble des équipes**, se traduit à travers les valeurs essentielles des cabinets membres du réseau CROWE :

PRENDRE SOIN | CROITRE | PARTAGER | INVESTIR

Les valeurs d'AVVENS, partagées par tous nos collaborateurs et associés, se retrouvent au quotidien dans le comportement et les actions de chacun d'entre nous.

PROXIMITÉ ET TRANSPARENCE

Chaque jour, les collaborateurs et associés cultivent une relation client privilégiée. La qualité du contact et l'engagement de nos associés, nous conduisent à un rapport de confiance dont nous avons fait notre credo.

EXIGENCE DE LA QUALITÉ

Notre organisation en lignes de services induit une spécialisation par pôles de compétence de nos collaborateurs. Nous mettons un point d'honneur à offrir une expertise de qualité tout au long de notre mission.

RÉACTIVITÉ

Forts d'une connaissance parfaite des réglementations en vigueur et d'analyses régulières des enjeux économiques, nous nous positionnons en véritable partenaire. Notre engagement est d'apporter des réponses claires, rapides et adaptées aux besoins de nos clients en restant toujours à leur écoute.

ETHIQUE & INDÉPENDANCE

Nos collaborateurs et associés partagent une conscience et une éthique professionnelles reconnues. L'indépendance patrimoniale et financière d'AVVENS est totale et nous permet de garantir un réel niveau d'éthique et une liberté d'action dans tous les choix et décisions prises par les associés.

> Description du cabinet

L'activité de commissariat aux comptes est exercée au travers des structures d'exercices professionnels suivantes :

AVVENS Management	S.A.S. au capital de 1 391 100 € Siège social : 14 Quai du Commerce - Lyon 9° N° Siret : 424 420 594 00022	Bureau de Lyon
AVVENS Audit	S.A. au capital de 150 000 € Siège social : 14 Quai du Commerce - Lyon 9° N° Siret : 305 446 577 00051	Bureaux de Lyon, Saint-Etienne
Cabinet F. Lenoir et Associés	S.A.R.L. au capital de 8 000 € Siège social : 66 Av. des Champs Elysées - Paris 8° N° Siret : 408 214 989 00035	Bureau de Paris
A 4 Partners	S.A.R.L. au capital de 60 000 € Siège social : 66 Av. des Champs Elysées - Paris 8° N° Siret : 484 214 291 00037	Bureau de Paris
AVVENS Saint-Etienne	S.A.R.L. au capital de 562 000 € Siège social : 17B Rue de la Presse - St Etienne N° Siret : 328 666 359 00034	Bureau de St-Etienne
M. Pascal Blandin	Personne physique	Bureau de Lyon
Vitrolles Duffay Associés V.D.A.	S.A.S. au capital de 274.390 € Siège social : 17 place du Bicentenaire - St Etienne N° Siret : 347 679 243 00027	Bureau de St Etienne

Toutes les structures d'exercices professionnels indiquées ci-dessus sont inscrites à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Riom, hormis les structures A 4 Partners et cabinet F. Lenoir et Associés qui sont inscrites à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Le capital des sociétés du groupe AVVENS est détenu directement ou indirectement via la société holding AVVENS Management, à plus de 75 % par les associés, inscrits en tant que Commissaires aux comptes :

- Pascal Blandin
- Romuald Colas
- Alexandre Dagnaud
- Jean-Pierre Epinat
- Florence Lenoir
- Marc Luccioni
- Jean-Pierre Pailleux

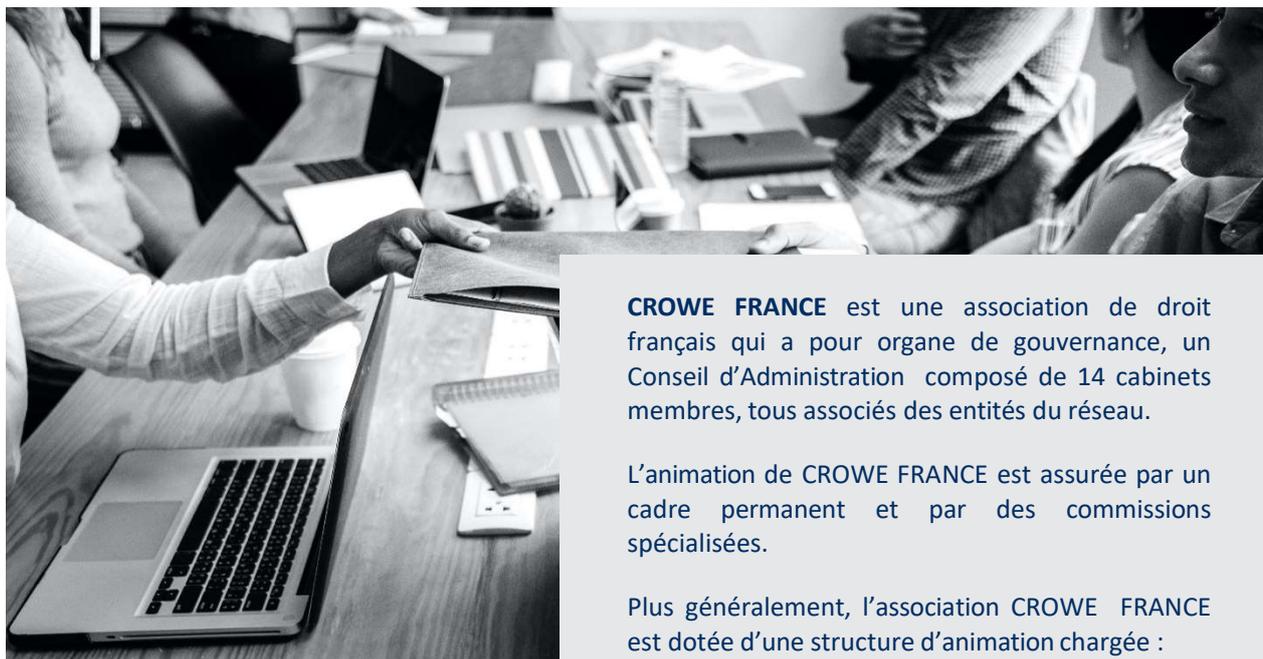
1.1.2 Description du réseau en France (au sens de l'article 22 du code de déontologie)



AVVENS est membre indépendant du réseau CROWE FRANCE, association régie par la loi 1901, qui compte 14 cabinets membres, implantés dans plus de 50 villes.

Ces entités sont inscrites à l'Ordre des Experts-Comptables et/ou à la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elles sont toutes indépendantes. Les sociétés inscrites exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes.

<https://crowe.com/fr>



CROWE FRANCE est une association de droit français qui a pour organe de gouvernance, un Conseil d'Administration composé de 14 cabinets membres, tous associés des entités du réseau.

L'animation de CROWE FRANCE est assurée par un cadre permanent et par des commissions spécialisées.

Plus généralement, l'association CROWE FRANCE est dotée d'une structure d'animation chargée :

- > de s'assurer du respect des règles déontologiques par les structures membres,
- > de vérifier l'absence de conflits d'intérêt au niveau français,
- > d'assurer la liaison avec CROWE GLOBAL.



Conseil d'Administration
14 MEMBRES



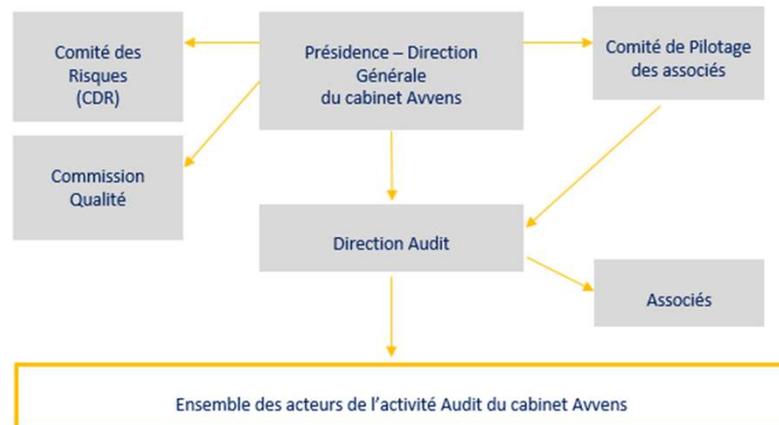
AVVENS est membre de l'Association Technique d'Harmonisation, ATH, 1^{ère} association technique française à laquelle participent 36 structures indépendantes.

ATH constitue une Direction Technique mutualisée qui procure à ses membres les services suivants :

- > Des demandes de référentiels techniques mis à jour en permanence,
- > Une base documentaire intégrant des processus de veille, de consultation et de diffusion d'informations par email,
- > Un catalogue de formation pour aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques,
- > Un contrôle qualité externe annuel,
- > Un accès permanent aux informations et aux outils pour tous les membres d'AVVENS à travers un système intranet.

1.1.3 Description de la gouvernance du cabinet AVVENS

La gouvernance générale du cabinet relative à l'organisation de l'activité Audit est organisée de la façon suivante :



La **Présidence** (Pascal Blandin) et la **Direction Générale** du cabinet (Jean-Pierre Epinat) décident la stratégie en lien avec le Comité de Pilotage.

- Le **Comité de Pilotage** se réunit tous les mois et prend de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement général du cabinet.
- La **Direction Audit** (Messieurs Jean-Pierre Epinat et Romuald Colas) met en œuvre cette stratégie auprès des différents acteurs de l'activité Audit.
- Les **Associés** représentent le cabinet auprès des institutions professionnelles.

1.2 AVVENS, MEMBRE D'UN RESEAU INTERNATIONAL

1.2.1 Description du réseau international

(au sens de l'article 29 du code de déontologie)



CROWE GLOBAL est une association de droit suisse regroupant 833 bureaux à travers le monde, présents dans 150 pays sur les 5 continents.

Cette association est classée au 9^{ème} rang des réseaux mondiaux selon le classement IAB.

CROWE GLOBAL est l'un des membres du FORUM OF FIRMS, organisation qui regroupe les principaux acteurs de l'audit dans le monde.

Les métiers exercés par les membres de l'association sont les suivants :

- > L'audit légal et contractuel
- > Les missions de fusion / acquisition (corporate finance)
- > Les consultations en matière de risques liés à l'entreprise (risk consulting)
- > Les taxes en France et à l'étranger.

CROWE FRANCE est également membre de MIDDLENEXT



association professionnelle française indépendante exclusivement représentative des valeurs moyennes cotées sur Euronext et Euronext Growth, tous secteurs d'activités confondus.

1.2.2 Description de la gouvernance au plan international

Le réseau **CROWE GLOBAL** est dirigé par un Conseil d'Administration (Board) de 11 personnes, tous associés de structures membres et présidé par 2 co-présidents.

Le Comité exécutif est basé à NEW-YORK. Il est relayé par 3 Directions Régionales ayant respectivement en charge l'Europe / l'Afrique (EMEA), l'Amérique et l'Asie.

Une Direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêts.



Conseil d'Administration
11 ASSOCIES

**3 DIRECTIONS
REGIONALES**



2. GESTION DES RISQUES

2.1 INDEPENDANCE

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein du cabinet AVVENS.

Elle consiste à recueillir deux fois par an pour les associés une déclaration formelle d'indépendance. Les collaborateurs signent annuellement une déclaration d'indépendance. Un rappel de la réglementation en matière d'indépendance est d'ailleurs régulièrement abordé lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs.

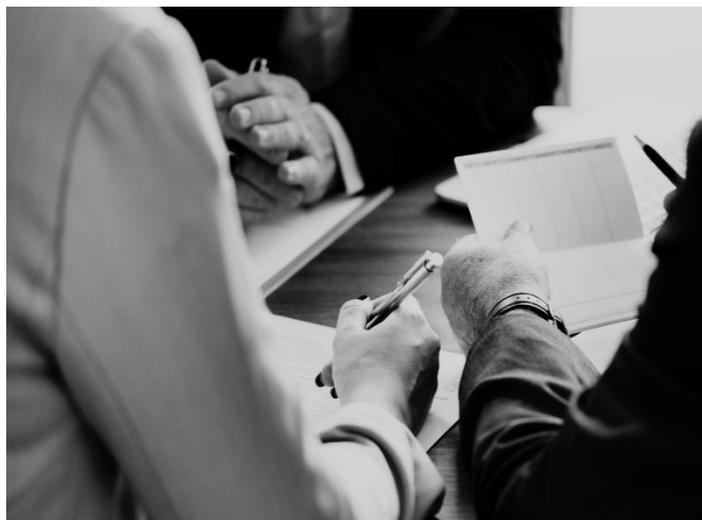
Des déclarations d'indépendance sont aussi réalisées et signées par les mandataires sociaux des différentes structures d'exercices professionnels de l'activité commissariat aux comptes, ceci permet de confirmer que les règles d'indépendance sont respectées sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées.

Le Comité des Risques (CDR) valide la rotation des signataires sur les entités d'intérêt public (EIP) et traite régulièrement toutes les questions relatives à l'indépendance.

Enfin, **notre manuel de procédures prévoit des procédures rigoureuses d'acceptation et de poursuite des mandats et des missions**, ce qui est un **fondement essentiel de la prévention des risques et de la maîtrise de la qualité en place au sein d'AVVENS**. Ces procédures intègrent aussi les questions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, aux incompatibilités éventuelles, aux conflits d'intérêts potentiels et aux situations où la sauvegarde de l'indépendance pourrait être menacée.

Chaque année, le maintien d'une mission ou d'un mandat fait l'objet d'une procédure garantissant qu'aucun fait nouveau n'est intervenu, et, qu'en conséquence, la mission peut se poursuivre.

Les membres du réseau Crowe France exécutent la même procédure d'acceptation et de poursuite des missions.



2.2 IMPARTIALITE

Dans l'exercice de leurs missions, les associés signataires d'AVVENS conservent en toutes circonstances une attitude impartiale. Ils fondent leurs conclusions et leurs jugements sur une **analyse objective** de l'ensemble des données dont ils ont connaissance, **sans préjugé ni parti pris**. Ils évitent toutes situations qui les exposeraient à des influences susceptibles de porter atteinte à leur impartialité.

2.3 SECRET PROFESSIONNEL

La **confidentialité des données** traitées par l'équipe d'audit est au cœur de notre pratique professionnelle.

La confidentialité est un élément clé qui est porté par tous les collaborateurs de l'équipe d'AVVENS en lien avec l'architecture de notre système d'information et avec toutes les données dématérialisées qui nous sont communiquées au cours de notre mission.

2.4 LE COMITE DES RISQUES

La gestion des risques liés à l'activité Audit est gérée par le **Comité des Risques (CDR)**.

- Les prérogatives attribuées à ce CDR concernent :
L'orientation et la définition de la gestion des risques (d'audit et de blanchiment) relatifs à l'acceptation de nouveaux mandats.
- La décision des diligences spécifiques (revue indépendante, etc...) à implémenter sur les dossiers identifiés comme sensibles et prendre connaissance des conclusions.
- La validation des projets d'opinions qui seront émis sur les dossiers évoluant dans un contexte difficile (risque d'audit élevé, révélation de faits délictueux, etc...)
- La surveillance de l'ensemble des mandats et des niveaux d'exposition au risque.

Le Comité des Risques se réunit de manière périodique et aussi souvent que l'actualité l'exige.

2.5 REVUE INDEPENDANTE

Une revue indépendante est effectuée préalablement à l'émission de l'opinion. Elle concerne les entités d'intérêt public (EIP) et une sélection d'entités présentant des risques d'audit significatifs soit à la demande du Comité des Risques, soit à la demande de l'associé signataire.

La révision indépendante au sein du cabinet est assurée par un autre associé du cabinet exclusivement et présente un quadruple objectif :

- Cohérence et bonne application de la stratégie d'audit
- Justification de l'opinion qui va être émise et notamment la documentation du dossier d'audit
- Pertinence des projets de rapports
- Conformité du dossier avec les normes d'exercice professionnel.

2.6 ROTATION DES ASSOCIES PRINCIPAUX

La rotation des associés principaux des entités d'intérêt public, mise en œuvre en application de l'article L. 822-14 du code de commerce et du point 7 de l'article 17 du règlement européen 537/2014, est effectuée tous les six exercices, sans que cette durée ne puisse excéder 7 ans. Cette rotation est appliquée selon les mêmes termes à l'ensemble des filiales de l'entité concernée par la rotation, lorsqu'il y en a.

Cette rotation des associés signataires ne doit pas conduire, sauf exception, à ce que le nouveau signataire soit en charge de la mission uniquement pour la période de viduité de son prédécesseur, soit 3 ans. Il est prévu que le nouveau signataire soit en charge de la mission pour 6 exercices.

Le respect de cette règle est assuré par un suivi centralisé de l'ensemble des mandats concernés.

2.7 CONTROLE QUALITE

La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel. Elle s'impose :



Au travers **des normes et des codes de déontologie** de la profession de Commissaire aux Comptes et d'Expert-Comptable.



Par notre souhait délibéré de mettre **la qualité** au cœur de nos métiers.



Par notre implication dans **les instances professionnelles** (Compagnie des Commissaires aux Comptes ou Ordre des Experts-Comptables).



Par le contrôle de la bonne application des procédures internes au travers d'**un contrôle qualité interne structuré et supervisé par l'association technique ATH.**

Pour ces raisons, nous avons conçu notre système qualité en tendant vers les principes édictés dans le cadre des normes internationales ISQM1 et ISQM2 et en application de la charte qualité du réseau Crowe France.

Notre système qualité est matérialisé dans un manuel de procédures qui formalise nos politiques dans les domaines suivants :

- Ressources humaines
- Formations
- Systèmes d'information
- Documentation
- Suivi de l'activité
- Qualité
- Déontologie
- Acceptation et maintien de la mission
- Gestion de la politique risque cabinet
- Systèmes d'information
- Normes, méthodologies et outils d'exécution de la mission
- Revue indépendante
- Etc..

- > Des **contrôles qualité** sont diligentés par le réseau Crowe France et/ou par Crowe Global ainsi que par l'association technique ATH afin de s'assurer du respect de la charte qualité.
- > Conformément à la réglementation applicable à notre profession, les membres font régulièrement l'objet d'un **contrôle qualité de la part de nos autorités de tutelle.**
- > AVVENS a fait l'objet d'un contrôle qualité diligenté par le Haut Conseil du Commissariat aux comptes en 2019, en application des dispositions de l'article L. 821-9 du Code de Commerce.
- > En décembre 2022, AVVENS a fait l'objet d'un suivi des constats et des recommandations issus du précédent contrôle par le H3C.

3 ACTIVITES

CHIFFRE D'AFFAIRES

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les membres de CROWE GLOBAL ont réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 4,6 milliards USD (dont près de 1,8 milliard USD relatif à l'audit) et ceux de CROWE FRANCE, un chiffre d'affaires de 131 millions d'€uros (dont près de 34 millions d'€uros relatifs à l'audit).



GLOBAL	FRANCE
4,6 MILLIARDS USD	131 M €

Le chiffre d'affaires d'AVVENS (exercice clos le 30 septembre 2022) est de 12,9 millions d'euros.

L'activité audit légal représente 4,3 M€ du montant total des honoraires de notre cabinet, le solde correspondant aux travaux d'expertise comptable, conseil (fiscalité, etc...) et de corporate finance (évaluation, transaction services).

3.2 AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

Le niveau de rentabilité et de fonds propres de notre structure sont des éléments déterminants qui permettent de garantir son indépendance. **AVVENS est titulaire de plus 450 mandats répartis sur l'ensemble du territoire français.**

3.3 LISTE DES ENTITES D'INTERET PUBLIC (EIP)

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans des sociétés dont les titres sont admis à la cotation sur un marché réglementé sont les suivants :

- CHARGEURS (Euronext Paris - Compartiment B)
- CROSSWOOD (Euronext Paris - Compartiment C)
- CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES S.A. (Euronext Growth)
- FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ETANG DE BERRE (Euronext Paris - Compartiment C)
- GENOWAY (Euronext Growth)
- GENSIGHT BIOLOGICS (Euronext Paris – Compartiment B)
- GUERBET (Euronext Paris - Compartiment B)
- MEDINCELL (Euronext Paris – Compartiment B)
- PACTE NOVATION (Euronext Access)
- PASSAT (Euronext Paris – Compartiment C)
- PATRIMOINE ET COMMERCES (Euronext - Compartiment B)
- POXEL (Euronext Paris – Compartiment B)
- ROCTOOL (Euronext Growth)
- SCBSM (Euronext Paris - Compartiment C)
- SII (Euronext Paris – Compartiment B)
- SNPI (Euronext Access)
- UPERGY (Euronext Growth)
- VISIATIV (Euronext Growth)



Avvens effectue une mission de contrôle légal dans les entités suivantes :

- CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES S.A. (Euronext Growth)
- GENOWAY (Euronext Growth)
- PACTE NOVATION (Euronext Access)
- PATRIMOINE ET COMMERCES (Euronext - Compartiment B)
- ROCTOOL (Euronext Growth)
- SNPI (Euronext Access)
- UPERGY (Euronext Growth)
- VISIATIV (Euronext Growth)

LISTE DES CLIENTS ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans des établissements de crédit sont les suivants :

- CAISSE RÉGIONALE DU CRÉDIT MUTUEL LOIRE ATLANTIQUE CENTRE OUEST
- CRCA MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU.



AVVENS n'effectue aucune mission de contrôle légal dans des entités constituant un établissement de crédit.

LISTE DES CLIENTS SOCIETES D'ASSURANCES



AVVENS : LOURMEL SOLUTIONS ASSURANCES.

Les autres membres de Crowe France n'interviennent pas au sein de sociétés d'assurances.

LISTE DES CLIENTS MUTUELLES

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Crowe France dans les mutuelles sont les suivants :

- MUTUELLE UNEO
- BPS – MUTUELLE DU PERSONNEL DE LA BANQUE POP. SUD – PERPIGNAN
- MGA (Avignon)
- MP TUC (Cannes)
- MPM MARTIGUES
- MUTAMI
- MUTUALE
- MUTUELLE AUBEANE – TROYES
- MUTUELLE DE FRANCE DES HOSPITALIERS "SMH" LILLE
- MUTUELLE FAMILIALE DE LA CORSE
- MUTUELLE SAINT AUBAN
- MUTUELLE VERTE
- SANTE MUT ROANNE
- SEPR AVIGNON
- SEREINA MUTUELLE (MPA + MCI 13)
- SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE
- TERRITORIAUX – MIRFT – VICHY
- VOA
- MUTUELLE COMPLEMENTAIRE VILLE DE PARIS, ASSISTANCE PUBLIQUE, ADMINISTRATIONS ANNEXES (MCVPAP)
- MUTUELLE ACPR (Des Anciens des Chantiers La Rochelle)
- MUTUELLE MARSEILLE METROPOLE
- MUTUELLE OUEST FRANCE
- HARMONIE MUTUELLE
- MUTUELLE KEOLIS RENNES
- RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE
- CGPA



Avvens n'effectue aucune mission de contrôle légal dans des mutuelles.

4.

UNE ORGANISATION FORTE ET GARANTE DE SES MEMBRES

4.1 L'EQUIPE

Au plan international, CROWE GLOBAL compte environ 40 500 collaborateurs.

L'effectif du réseau en France s'élève à 1 200 professionnels.

Notre équipe est composée de 121 professionnels répartis comme suit :

- > Associés
Commissaires aux comptes / Experts-comptables..... 7
- > Autres experts..... 6
- > Directeurs de mission 23
- > Collaborateurs confirmés..... 65
- > Collaborateurs juniors..... 21

La qualité de nos missions exige une grande attention portée aux ressources humaine de l'entreprise. Ainsi, des efforts constants sont réalisés sur la formation et sur l'évolution personnelle de chacun.

L'entreprise souhaite maintenir une approche pluridisciplinaire afin de permettre à chacun de disposer d'une vision globale des enjeux techniques et stratégiques de nos clients.



LES EFFECTIFS



GLOBAL

40 500

FRANCE

1 200

AVVENS

121

4.2 LES ASSOCIES

Au niveau mondial, CROWE GLOBAL compte 3 965 associés.

Au niveau national, CROWE France compte 109 associés.

AVVENS compte 6 associés signataires en tant que commissaires aux comptes.

La rémunération des associés est composée essentiellement d'une partie fixe qui peut être complétée par une part variable et/ou par des dividendes.



4.3 LA FORMATION CONTINUE

Avens établit annuellement son plan de formations. Celles-ci sont ouvertes à l'ensemble des associés et collaborateurs. Le responsable de la formation s'assure que les actions, en matière de formation, sont conformes, tant vis-à-vis des obligations réglementaires, que de la politique qualité du cabinet.

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions. Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau Crowe Global et Crowe France.

Les associés respectent les dispositions légales en matière de formation professionnelle continue liées à leur inscription en tant que Commissaires aux Comptes.

5

FONDS DE DOTATION CROWE FRANCE

Depuis sa création en 2015 à l'initiative de membres du réseau CROWE France et d'enseignants en formation DCG/DSCG,

le FONDS DE DOTATION CROWE France partage et porte les valeurs suivantes qui guident ses actions :

- Une vocation éducative par le parrainage d'étudiants méritants
- Une vocation sociale par l'accompagnement d'étudiants connaissant de sérieuses difficultés sur le plan familial ou social
- Une vocation sociétale par la contribution du Fonds de dotation à l'épanouissement des lauréats et à leur réussite professionnelle.

C'est ainsi que, depuis 2015, une cinquantaine de lauréats a été récompensée par le fonds de dotation, (octroi d'un prix individuel de 2.000 €).

Le fonds de dotation permet aux membres du réseau de consacrer du temps et des moyens à une œuvre tournée vers l'intérêt général de façon désintéressée.

6

ACTIONS EN MATIERE DE RSE

La crise pandémique Covid-19 déclarée en 2020 nous a emmenés à nous interroger davantage sur l'indiscutable urgence sociale, sociétale et environnementale. L'entreprise du 21^{ème} siècle se doit d'être responsable vis-à-vis de son impact et doit trouver des solutions aux diverses problématiques.

Nous pouvons tous ensemble être le moteur du changement pour préserver la planète tout en répondant aux trois enjeux principaux : la valorisation du capital humain, l'éthique et l'environnement.

A. A ce titre, notre cabinet est entré dans une démarche active, les 3 enjeux majeurs sont :

1. Valoriser notre capital humain

Développer nos talents pour assurer la qualité de service aux clients :

- Politique de formation
- Tutorat
- Offre de formation

Attirer nos talents et favoriser la diversité :

- Politique de recrutement (écoles, rencontre des étudiants,...)
- Programme d'intégration
- Processus de lutte contre les discriminations
- Politique sur la Parentalité

Fidéliser nos collaborateurs :

- Politique de qualité de vie au travail
- Cadre de travail
- Travail à distance
- Avantages sociaux

2. Assurer les pratiques de l'éthique et de la transparence

Lutter contre la corruption et le blanchiment des capitaux :

- Dispositif d'alerte
- Formation des collaborateurs
- Procédures de contrôle

Avoir un comportement responsable :

- Code de conduite
- Charte d'éthique et d'indépendance
- Gestion de conflit d'intérêt
- Politique cadeaux et note de frais

Protéger les données et assurer la sécurité de l'information :

- Politique de sécurisation de données
- Sensibilisation des équipes sur le sujet
- Politique RGPD

Mais aussi s'impliquer dans la société :

- Engagement / mécénat
- Implication sur le territoire
- Soutien à des associations
- Soutien à des causes (courses)
- Mécénat de compétence

3. Réduire notre empreinte environnementale

Dématérialisation et gestion des déchets :

- Echange de données numériques
- Signature électronique
- Nettoyage régulier des boites mails
- Cycle de renouvellement des ordinateurs
- Tri des déchets

Réduire nos déplacements et privilégier les modes de transports alternatifs :

- Déplacement en train plutôt qu'en avion
- Télétravail
- Réunion à distance
- Forfait mobilité durable.

B. Liste des OTI de CROWE France

Pour la certification des données extra-financières (DPEF), Crowe France dispose de quatre cabinets accrédités « OTI » (Organisme Tiers Indépendant) par le COFRAC :

- DAUGE FIDELIANCE
- BECOUZE
- PRAXIAM
- SUSTAINABLE METRICS.

7

DECLARATION RELATIVE AU CONTRÔLE DE LA QUALITE, A L'INDEPENDANCE ET A LA FORMATION

Nous confirmons que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet ont fait l'objet d'une vérification interne.

De même, le système interne de contrôle de la qualité décrit ci-dessus au paragraphe 2.7 fonctionne de manière efficace. Nous avons notamment intégré dans notre plan d'amélioration les recommandations du H3C.

Par ailleurs, nous attestons que la politique de formation continue des auditeurs légaux fait l'objet d'un suivi de façon à prendre en compte les responsabilités qui sont confiées aux associés signataires et à apporter les mesures correctrices en cas de non-respect des prescriptions du Code de Commerce.

Lyon, le 23 décembre 2022.


Avvens Management
Pascal BLANCHIN

Président


Avvens Audit
Jean Pierre EPINAT

Président - Directeur Général

Liste des membres du réseau intervenant en tant que contrôleur légal Audit Services

Country	Firm
Afghanistan	Crowe Horwath - Afghanistan
Albania	Crowe AL SHPK
Algeria	Cabinet D'Audit Hamza & Associes
Andorra	Alfa Capital Assessors I Auditors SL
Angola	Crowe Angola - Auditores e Consultores, S.A.
Argentina	Canepa, Kopec y Asociados
Armenia	Crowe & Asatryans LLC
Australia	Crowe (Australasia) Pty. Ltd.
Austria	Crowe SOT
Azerbaijan	Crowe Baltic Caspian Audit LLC ABAK-Az Crowe Ltd.
Bahamas	Crowe Bahamas
Bahrain	Crowe BH
Bangladesh	Ahmed Mashuque and Co.
Barbados	Crowe BDS SRL
Belgium	Callens, Pirenne & Co.
Bolivia	Crowe Horwath Bolivia SRL
Bostwana	Crowe Goel & Associates
Brazil	Crowe Consult Consultoria Empresarial Crowe Macro Auditoria e Consutoria Ltda. Crowe Consult Auditores Independentes
British Virgin Islands	Crowe (BVI) Limited
Bulgaria	Crowe Bulgaria Audit EOOD
Cambodia	Crowe (KH) Co. Ltd
Cameroon	Okalla Ahanda & Associes Crowe BGK LLP
Canada	Crowe MacKay LLP Crowe Soberman LLP
Cayman Islands	Crowe Horwath Cayman Limited
Chile	Crowe Auditores Consultores Ltda.
China	Crowe China Certified Public Accountants
Colombia	Crowe Co S.A.S
Costa Rica	Crowe Horwath CR, S.A.
Cote d'Ivoire	Uniconseil
Croatia	Crowe Hrvatska
Curacao	ACC & Partners B.V.
Cyprus	Crowe Cyprus Limited
Czech Republic	Crowe Advartis
Denmark	Crowe Statsautoriseret Revisionsinteressentskab
Dominican Republic	Sotero, Peralta & Asociados
Ecuador	Romero y Asociados Cia. Ltda

Country	Firm
Egypt	Crowe Dr. A.M. Hegazy & Co
El Salvador	Integrity Auditing Group, Ltda. de C.V.
Estonia	CDNW Group Ltd
Finland	Maura Audit Oy Avvens Becouze & Associés Cifralex Cogefis Associés Crowe Réunion Dauge Fideliance Dupouy & Associés Fideliance
France	Fiduroc Groupe Ficorec Crowe HAF RSA SAS Groupe Rocard Sogec
French Polynesia	Horwat Tahiti
Georgia	Crowe GE LLC Dr. Kleeberg and Partners GmbH
Germany	Möhrle Happ Luther Wirtschaftsprüfungsgesellschaft mbH HSA Horwath RWT Crowe GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft BPG Beratungs- und Prüfungsgesellschaft mbh Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft
Ghana	Veritas Associates
Greece	Crowe SOL
Guatemala	Vertice Financiero S.A.
Honduras	Horwath Central America, S. de R.L. de C.V.
Hong Kong	Crowe (HK) CPA Ltd.
Hungary	Crowe FST Consulting Kft
India	V.P. Thacker & Co
Indonesia	Kosasih Nurdiyaman Mulyadi Tjahjo & Rekan
Iraq	Crowe Professional Auditors LV
Ireland	Crowe Ireland
Isle of Man	Crowe Isle of Man LLC
Israel	Ovadia Pick Krieheli And Co.
Italy	Crowe AS SpA
Japan	Crowe Toyo & Co.
Jordan	Ibrahim Yaseen & Partners Co - Professional Auditors Al-Tillawi, Al-Khateeb Company & Partners Co.
Kazakhstan	Crowe Kazakhstan

Country	Firm	Country	Firm
Kenya	Crowe Erastus & Co. Crowe COR LLP	South Korea	Hanul LLC
Kuwait	Crowe Al-Muhanna & Co.	Spain	Crowe Auditores España, S.L.P. Crowe Advisory SP, SL
Kyrgyzstan	Crowe ACG	Sri Lanka	Gajma & Co.
Latvia	Crowe DNW SIA	Suriname	Crowe Burgos Accountants N.V. Sydrevisjoner Vast AB
Lebanon	Crowe Professional Auditors LV	Sweden	Kindberg Revision AB Sydrevisjoner Aktiebolag
Liberia	Crowe Liberia LLC		Crowe Osborne AB Crowe Västerås AB
Liechtenstein	Crowe Treuhand AG		Nyström & Partners Revision KB Crowe Tonnerviks Revision AB
Lithuania	UAB Crowe LT		Tonnerviks Horwath Revision Skane AB Alfa Treuhand- und Revisions AG
Luxembourg	C-CLERC S.A.	Switzerland	Crowe Curator Tax AG Crowe Curator Audit AG
Malawi	Crowe J&W		S&A Tax and Audit SA Syria
Malaysia	Crowe Malaysia		Crowe Professional Auditors LV Taiwan
Maldives	Crowe Maldives LLP		Crowe Horwath (TW) CPAs Tajikistan
Mali	Inter Africaine d'Audit et d'Expertise (IAE-SARL)		Crowe ACG Tanzania
Malta	Horwath Malta		Crowe ANS Thailand
Mauritius	Crowe Horwath ATA		Crowe TG Icaaf Sarl Togo
Mexico	Gossler SC		Cabinet Zahaf et Associes Tunisia
Montenegro	Crowe MNE		Horwath ACF Kavram Bağımsiz Denetim ve Danismanlik A.Ş.
Morocco	Horwath Maroc Audit		Crowe Howarth Olgu Bagimsiz Denetim ve YMM A.S. Mert 1 YMM ve Bagimsiz Denetim A.S.
Mozambique	Crowe Horwath Mozambique Limitada		Crowe HSY AB Uganda
Nepal	B.K. Agrawal & Co. Crowe Foederer B.V.		Crowe AIA Inter-Audit Crowe LLC
Netherlands	Crowe Peak B.V.		AC Crowe Ukraine Crowe Audit & Accounting Ukraine LLC
New Zealand	Crowe Australasia		United Arab Emirates
Nigeria	Crowe Dafinone		Crowe Mak United Kingdom
Norway	Vidi Revisjon AS Crowe Partners Revisjon AS		Crowe UK LLP Crowe LLP
Oman	Crowe Mak Ghazali LLC		United States
Pakistan	Crowe Hussain Chaudhury And Co.		TRUSTA, An Accountancy Corporation Uruguay
Panama	Crowe Panama Sociedad Civil		Stavros Moyal Y Asociados SRL Uzbekistan
Paraguay	J.C. Descalzo & Asociados		Crowe TAC Venezuela
Peru	Roncal, D'Angelo y Asociados S. Civil De R.L.		SC Marquez Perdomo & Asociados Vietnam
Philippines	Ramon F. Garcia & Co. CPAs		Crowe Vietnam Co., Ltd. Yemen
Poland	Atwick Sp Z.o.o		Crowe AHFAD Zimbabwe
Portugal	Horwath & Asociados, SROC, Lda.		Crowe Zimbabwe
Puerto Rico	Crowe PR PSC		
Qatar	Adib Al Chaa & Co Chartered Accountants		
Romania	Finexpert - Boscolo Consulting SRL		
Saudi Arabia	Al-Azem & Al-Sudairy Certified Public Accountants		
Senegal	Max Consulting Group (MCG)		
Serbia	Crowe RS doo		
Singapore	Crowe Horwath First Trust LLP		
Slovakia	Crowe Advartis		
South Africa	Crowe HZK Crowe JHB Crowe Winelands (Pty) Ltd.		

Rapport de transparence édité le 23 décembre 2022
sous la direction de Pascal Blandin et Jean-Pierre Epinat



Avvens

AVVENS est un membre indépendant de CROWE GLOBAL. Chaque membre est une entité commerciale indépendante. AVVENS et ses filiales ne sont pas responsables pour toute action ou omission de CROWE GLOBAL ou d'un autre membre du réseau.